



AMÉNAGEMENT, URBANISME, CENTRE-VILLE

### **Ouverture d'une enquête publique : projet de redynamisation de l'hypercentre commerçant**

La Ville de Saint-Brieuc informe le public de l'ouverture d'une enquête publique conjointe, préalable à une déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire, portant sur un projet d'acquisition, avec travaux et, si besoin, expropriation de sept immeubles, dans le cadre de la redynamisation de l'hypercentre commerçant.

Publié le 04 février 2026

Ce projet, porté par la société URBABREIZH, est organisé conformément à l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2026.

L'enquête se déroule **du jeudi 12 février 2026 au jeudi 12 mars 2026 inclus**, soit une durée de 29 jours, à la mairie de Saint-Brieuc, siège de l'enquête.

Dans ce cadre, le public est invité à s'informer et à faire part de ses observations.

L'avis d'enquête et les dossiers sont consultables en mairie, aux jours et horaires habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'avis d'enquête est également téléchargeable ci-dessous.

[Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est consultable en ligne.](#)

Les contributions peuvent être consignées sur les registres déposés à l'Hôtel de Ville pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Elles peuvent également être adressées par courrier, avant la clôture de l'enquête, soit jusqu'au jeudi 12 mars 2026 à 17h, à l'attention du commissaire enquêteur, M. Jean-Charles Bougerie, à la mairie de Saint-Brieuc (place du Général de Gaulle, 22000 Saint-Brieuc).

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Saint-Brieuc afin de recueillir les observations du public aux dates suivantes :

jeudi 12 février 2026, de 9h à 12h ;

mardi 3 mars 2026, de 14h à 17h ;

jeudi 12 mars 2026, de 14h à 17h.